



PROJET PEDAGOGIQUE EAJE LES LOULOUS



I - SECURITE AFFECTIVE ET PHYSIQUE

L'accueil en collectivité sous-entend la séparation d'avec le milieu familial et la rencontre d'un autre lieu et de nouvelles personnes. Avant de pouvoir « s'adapter », se familiarise à ce nouvel environnement, l'enfant va devoir accepter de se séparer de sa mère et (ou) de son père et ces derniers de leur enfant. Confier son enfant à un tiers n'est pas une démarche simple. La préparation à la séparation est essentielle pour permettre à chacun, enfant, parent, professionnel de se connaître, de s'approprier et d'établir une relation de confiance. C'est pourquoi, nous travaillons en relais avec les familles à la mise en place d'une organisation et d'un cadre d'accueil qui favorisent la sécurité affective et physique de du tout petit pour faire de la crèche « un espace à la mesure de l'enfant »

1) L'ADAPTATION

a) *Une période essentielle*

La période dite d'adaptation est un moment clef de l'accueil. Notre démarche d'accompagnement s'inscrit dans le temps et commence dès l'inscription de l'enfant à la crèche. Les échanges téléphoniques puis la rencontre avec la directrice sont des temps essentiels en permettant aux familles de mieux connaître le fonctionnement et les valeurs de la structure, mais aussi d'exprimer leurs inquiétudes ou leurs questionnements.

L'arrivée de l'enfant à la crèche s'effectue ensuite dans la durée et de manière progressive en relais avec la famille afin de mieux connaître son rythme et ses besoins. Les enfants ont des besoins différents et il est important de permettre à chacun d'évoluer à son rythme. Dans cette optique, nous avons fait le choix de faire évoluer le déroulement de « l'intégration » de l'enfant à la crèche en permettant aux familles d'être plus présentes sur ces temps d'accueil. Ainsi, dans les premiers temps, nous favorisons la présence des parents dans la structure auprès de leur enfant afin que la séparation soit progressive. L'enfant pourra alors se familiariser en douceur à familiariser à un nouvel environnement, à de nouveaux visages, aux bruits...

b) *Son déroulement*

1^{er} jour : Première rencontre à la crèche de l'enfant, ses parents et les professionnelles afin d'échanger sur ses besoins, son rythme et ses habitudes. Ce temps permet à l'enfant de découvrir le lieu et les professionnels référents qui vont l'accompagner. Faire connaissance prend du temps et c'est bien dans la durée et sur la base de la communication et de l'écoute que va pouvoir s'instaurer une relation de confiance et la prise en compte du rythme de chacun (enfant-parent-professionnel) dans la relation.

2^{ème} jour : Accueil de l'enfant en présence de son parent pendant environ une heure autour d'un temps de jeu ou d'éveil. La présence d'un parent pendant ces temps est primordiale pour établir les

bases d'une relation de confiance et la mise en place de repères propres à chaque enfant. L'enfant va pouvoir investir les lieux, les jeux et entrer en relation dans des conditions sécurisantes en présence de son parent. Cela permet également une lisibilité de nos pratiques favorisant les échanges avec les parents sur le quotidien à la crèche.

3^{ème} jour : Accueil de l'enfant en présence de son parent autour du jeu. Puis petite séparation d'une heure environ. Ce temps est important afin que l'enfant puisse vivre une première séparation et en prendre conscience. Nous sommes attentif à ce que vit l'enfant et à ses aux réactions lors de cette première séparation afin de l'accompagner de manière adaptée. Nous demandons aux parents de se rendre disponible pour pouvoir écourter le temps de séparation si l'enfant en exprime le besoin. Nous proposons ensuite au parent d'accompagner le moment du repas de manière à soutenir l'accueil de son enfant au sein de la crèche.

4^{ème} jour : Accueil de l'enfant sans la présence des parents pour un temps de jeu puis pour le repas et la sieste. Le parent est ensuite appelé dès le réveil de l'enfant afin que la séparation soit progressive.

5^{ème} journée : "Petite journée" à la crèche : de la séparation du matin au goûter.

Cette période d'adaptation est primordiale c'est pourquoi elle n'est pas figée mais l'accueil de l'enfant pourra être aménagé en considérant ses besoins, son rythme et ses réactions. Il en est de même pour les accueils en halte-garderie, nous privilégions la familiarisation en douceur de l'enfant à la crèche en présence de son parent afin d'offrir un accueil de qualité.

Les échanges entre parents et professionnels sont donc essentiels pour proposer ensemble un accueil progressif et de qualité à votre enfant. A cet effet, nous proposons un entretien à la famille, si elle en ressent le besoin, dès la fin de la première semaine d'accueil de l'enfant à la crèche.

2) ACCUEILLIR L'ENFANT ET SA FAMILLE

a) *Prendre le temps de la rencontre*

Accueillir l'enfant et son parent c'est d'abord comprendre ce qui se joue dans les temps de séparations/retrouvailles. C'est pourquoi, nous accordons une place essentielle aux temps d'accueil du matin et du soir. Les échanges parents/professionnels garantissent une continuité, la qualité de l'accompagnement de l'enfant tout au long de la journée. Chaque enfant vit ces moments de manière différente en fonction de ce qu'il vit, de son assurance et ses réactions peuvent évoluer avec le temps. Il est donc important d'être attentif à ce qu'il exprime pour l'accompagner et mettre des mots sur ses émotions. Il est donc essentiel qu'enfant et parent prennent le temps de se séparer et de se retrouver, dans le respect de rituels qui leurs sont propres : se dire au-revoir, se faire « coucou » ...

Favoriser l'accueil du tout-petit et de sa famille, nécessite également de mettre en place des repères stables et sécurisants afin que l'enfant puisse se sentir entier en l'absence physique de sa mère (ou son père).

b) *Apprendre à se connaître: Le choix de la référence*

L'équipe a fait le choix de mettre en place un système de référence par groupe afin de permettre à l'enfant de trouver en l'adulte qui s'occupe de lui un repère. Les professionnels accompagnent les enfants toute l'année, ce qui favorise une meilleure continuité dans l'accueil et un suivi plus individualisé de l'enfant tout au long de son développement. Dans la même optique, un professionnel suit le groupe d'enfants l'année suivante afin de favoriser leur sécurité affective et pour favoriser un accompagnement de qualité.

Dès la période d'adaptation un binôme de référents accompagnera l'enfant et sa famille dans la découverte de ce nouvel environnement qu'est la crèche. Les fonctions des référents sont importantes dès la première rencontre puisqu'ils sont des interlocuteurs privilégiés pour l'enfant et sa famille mais aussi auprès du reste de l'équipe. Au début de la rencontre, l'enfant peut ressentir le besoin de nouer une relation privilégiée avec un professionnel. Celui-ci peut ainsi créer une enveloppe bienveillante et contenant à l'égard de l'enfant et préserver sa sécurité affective. Le travail en binôme est important pour que l'enfant repère les professionnels qui l'entourent. Il peut ainsi évoluer dans un environnement suffisamment stable et anticiper les relations avec d'autres professionnels.

Lorsque l'enfant est suffisamment sécurisé, les référents doivent pouvoir favoriser la socialisation de l'enfant en l'aidant à s'ouvrir aux autres et au monde afin de ne pas l'enfermer dans une relation exclusive. De la même manière, il nous semble important qu'en tant que parent vous puissiez soutenir votre enfant dans sa relation avec les différents professionnels lors des temps d'accueils.

c) Favoriser le lien maison/crèche dans l'accueil au quotidien

Les professionnelles mettent l'accent sur l'importance de créer du lien entre la sphère de la maison et celle de la crèche.

Afin de renforcer ce lien maison/crèche, nous proposons aux familles de constituer des albums photos mis à disposition des enfants et de créer un "**mur des parents**" en affichant leur photo dans la crèche. Ce sont des supports intéressants pour accompagner l'enfant pendant la séparation ou les temps de transition. D'autre part, l'album photos favorise les échanges avec les enfants et pour les plus grands, il constitue un outil lui permettant de développer le langage.

Nous accordons également, une place importante au « **doudou** ». Le doudou a une fonction d'objet transitionnel en ce sens qu'il rassure l'enfant pendant l'absence de ses parents à la crèche et le sécurise dans ce nouvel environnement. Le doudou transite de la crèche à la maison, en permettant ainsi à l'enfant de maintenir le lien avec la famille et de surmonter le moment de la séparation et ses angoisses tout au long de la journée.

L'équipe fait le choix également de toujours laisser le doudou à portée des enfants dans des pochettes individuelles et la sucette disponible à la demande de l'enfant, afin de les aider à gérer leur frustration, leur colère, leur chagrin. Le doudou peut sécuriser l'enfant et lui permettre d'investir plus sereinement le lieu et les espaces de vie. Au fil du temps, les professionnelles accompagnent chaque enfant, lorsqu'il en est capable, à poser son doudou pendant des petits temps d'éveil, de repas... L'enfant reste toutefois libre de prendre ou non son doudou, en fonction de ses besoins. A la fin de la journée, le doudou est donné à l'enfant qui; s'il ne souhaite pas l'emporter; peut le laisser dans son casier.

Reconnaître la place du doudou pour l'enfant est donc important, mais pour répondre aux besoins de sécurité du tout-petit, il nous semble indispensable de lui donner des repères dans le temps et l'espace. L'essentiel est pour nous de laisser du temps aux enfants de grandir chaque jour un petit peu.

3) LA NECESSITE DE REPERES POUR L'ENFANT

a) L'importance des repères dans l'espace

Evolution dans un environnement stable, repérable permet à l'enfant d'anticiper des situations, de les reconnaître et d'y participer. L'équipe prépare l'accueil en aménageant les espaces de vie afin de créer les conditions favorables à l'épanouissement de l'enfant :

- Dès son arrivée dans la crèche, chaque enfant dispose d'un casier individuel identifié par une photo, dans lequel la famille peut déposer ses affaires personnelles. La photo de l'enfant est importante pour lui permettre de se sentir accueilli et de trouver sa place dans le lieu de vie.

- De la même manière et pour favoriser la reconnaissance de chacun dans le groupe, les enfants disposent d'une panier personnelle et d'un lit individuel qu'ils repèrent facilement grâce à la photo de leur doudou. Concernant les accueils en halte-garderie, les enfants sont parfois amenés à changer de lit. Nous les accompagnons alors de manière plus individualisée en leur proposant de préparer leur espace de sommeil et de placer ensemble la photo de leur doudou au-dessus du lit, avant le temps de sieste.

- Les espaces de jeu sont également bien définis avec du mobilier à hauteur d'enfants et des jeux mis à disposition. Cet aménagement leur permet de retrouver des objets repères et des jouets favorisant leur appropriation du lieu. Les jeux sont de vrais repères pour les enfants qui ont plaisir à retrouver une poupée, une voiture ce qui leur permet de mieux accepter la séparation ou de revivre des situations vécues par mimétisme ou imitation.

Lors du temps d'accueil, le jeu libre est favorisé et soutenu par les professionnelles pour aider les enfants à investir le lieu et à débiter leur journée à la crèche.

Au cours de l'année, nous faisons évoluer l'aménagement de l'espace de manière raisonnable et réfléchi selon les besoins de l'enfant et de la vie du groupe afin que la crèche reste un lieu structurant et contenant pour le groupe.

b) La place des rituels

Pour se développer le tout-petit a besoin de continuité et de régularité. C'est pourquoi, il nous semble important dès la section des bébés de mettre en place des rituels en lien avec ce que vit l'enfant à la maison et ceci dans la mesure du possible (accompagnement au sommeil par exemple). Au fur et à mesure que l'enfant grandit, la mise en place de rituels collectifs permet de rythmer les journées.

Les rituels sont des repères importants qui aident l'enfant à se repérer dans le temps et anticiper ce qui va se passer au quotidien. Nous veillons à accompagner tout particulièrement les temps de transition qui peuvent raviver la séparation et les angoisses du tout-petit. Ainsi, rejoués tous jours, les rituels (temps calmes, comptines, petit train pour les déplacements...) permettent d'instaurer un cadre contenant et sécurisant pour l'enfant et le groupe d'enfants.

La sécurité est également assurée par la verbalisation des adultes et leur engagement pour que ces repères aient du sens pour l'enfant.

II - EVEIL ET SOCIALIZATION

1) VIVRE ENSEMBLE

a) Reconnaître la place de chacun dans le groupe

En étant accueillis en collectivité, les enfants expérimentent divers moyens d'être en relation avec l'autre. Il nous semble important de rappeler que pour apprendre à « vivre ensemble », le tout-petit doit évoluer dans un lieu d'accueil structurant et sécurisant, pour dans un premier temps se construire « soi ». L'enfant construit progressivement sa propre identité, il cherche à trouver sa place, ses repères dans un groupe d'enfants qui lui sert « de miroir » (imitation, mimétisme, opposition...) pour grandir.

C'est pourquoi, les professionnelles ont fait le choix d'organiser l'accueil par sections : la section des bébés (groupe des « explorateurs »), celle des moyens (groupe des « pas à pas ») et la section des grands (groupes de « l'aventure et de l'imaginaire »). Cette organisation permet aux professionnelles d'être auprès des enfants de manière plus individualisée dans le groupe. Ce n'est que progressivement que l'enfant acquiert la capacité du « vivre ensemble » par l'intégration des règles de vie. Au fil de l'année, nous accompagnons les enfants à échanger de manière plus fréquente avec ceux des autres groupes, lors de temps d'éveil et de jeu ou pendant les repas par exemple.

b) L'importance des règles de vie

La mise en place de règles de vie et de limites permet de garantir le respect de chaque enfant et le bon déroulement de la vie quotidienne. Nous avons fait le choix de mettre en place quelques règles de vie simples telles que : « il est interdit de taper, de crier ... » afin que l'enfant puisse les intégrer progressivement en fonction de son âge et de son développement.

Avant 3 ans, l'enfant ne comprend pas réellement le sens des règles, c'est pourquoi il est important de répéter les interdits et de l'accompagner dans ce qu'il vit à la crèche pour l'aider à gérer ses frustrations, par exemple.

Ainsi, les règles de vie sont nécessaires pour confronter l'enfant à la réalité en même temps qu'elles le sécurisent et l'aident à grandir.

Nous ne punissons jamais les enfants mais nous les accompagnons dans l'apprentissage de la vie en collectivité. Il est important de valoriser l'enfant et de l'encourager afin de l'aider à intégrer les règles de vie.

2) LES TEMPS DE JEUX

a) Le jeu libre

Les temps de jeux sont des moments privilégiés permettant aux professionnelles de soutenir l'enfant dans sa construction identitaire et dans sa relation aux autres. Le jeu est essentiel à l'épanouissement et à la construction du jeune enfant. Le jeu permet à l'enfant de prendre conscience de soi et de son environnement et l'aide à grandir, à progresser sur le plan moteur, affectif, intellectuel et social. C'est, en effet, par l'expérimentation que le jeune enfant va apprendre à contrôler ses mouvements, à rejouer des situations vécues pour mieux les comprendre, à gérer ses émotions et à faire évoluer ses relations aux autres.

Le jeu libre fait partie intégrante du quotidien de l'enfant dans la crèche. L'équipe veille à proposer un espace aménagé et pensé pour permettre à l'enfant d'aller et venir dans plusieurs coins de jeux (dINETTE, voitures, piscine à balles...). Cet espace évolue au fil du temps en fonction du développement et des besoins des enfants. L'intérêt est pour l'enfant d'acquiescer une certaine liberté dans le jeu lui permettant de varier ses expériences et ses découvertes.

A cet effet, les professionnelles mettent en scène les espaces de jeux et veillent à garantir un cadre de jeu contenant et sécurisant pour donner la possibilité à l'enfant d'agir et de s'exprimer. Pour cela, chaque professionnelle porte une attention particulière à ces temps de jeux libres : elle se rend disponible, observe, est à l'écoute, encourage et intervient pour rappeler ce qui est possible et ce qui est interdit.

b) Les temps d'éveil

L'équipe organise différents temps d'éveil afin de permettre aux enfants de s'ouvrir au monde et de faire des découvertes. En premier lieu, l'enfant apprend par les actes de la vie quotidienne (se déshabiller, se laver le visage et les mains après le repas). C'est pourquoi, l'équipe porte une attention particulière à ces petits temps de la journée, afin d'aider l'enfant à devenir de plus en plus autonome en l'encourageant et en le valorisant.

Une place importante est également accordée aux livres et aux comptines. Ces outils accompagnent l'enfant tout au long de la journée. Ces moments de partage sont riches et favorisent le développement du langage, de l'imaginaire et de la curiosité de l'enfant. Ils lui permettent d'extérioriser certaines émotions et de mettre des mots dessus (peur du loup, frustration, joie, partage...) ou tout simplement de prendre plaisir à écouter une histoire.

Des activités encadrées telles que la pâte à modeler, la peinture...sont également proposées à l'enfant mais ne sont jamais imposées. Ces activités sont proposées en fonction des observations des professionnelles sur la dynamique du groupe et des besoins des enfants (besoin de bouger, de manipuler...). Dans le cadre de nos pratiques éco responsables, nous sommes de plus en plus attentifs à la proposition d'activités en lien avec le respect de l'environnement (jardinage, activités à partir d'objets de récupération, atelier gâteaux...).

3) OUVERTURE SUR LE MONDE

Afin de faire de la crèche un lieu d'ouverture et de rencontre, des spectacles ou des ateliers menés par des intervenants (ateliers créativités, lectures...) peuvent être proposés ponctuellement aux enfants. Dans la même optique, sont organisées des rencontres avec la maison de vie de Castelmaurou. Ce partenariat est né d'échanges et de rencontres avec les animateurs de la maison de retraite. L'enjeu est de permettre aux tout-petits d'enrichir leurs expériences par la découverte d'autres lieux et de personnes. Ces rencontres intergénérationnelles sont, en effet, des moments de convivialité et de plaisirs partagés autour de la mise en place de temps d'éveil (histoires, comptines, dessins...).

Des ateliers de psychomotricité, sur la section des grands, peuvent également être organisés dès le mois de janvier. Ceux ci sont ouverts au fil de l'année aux familles afin de pouvoir partager des moments de complicité avec les enfants et permettre aux familles de les voir évoluer au sein de la crèche.

III - RESPECT DE L'ENFANT ET DE SES BESOINS

L'équipe veille au quotidien au respect de l'individualité de chaque enfant, à son bien-être et à son épanouissement au sein de la structure. Pour cela, il est important que l'enfant puisse accorder son rythme de vie à la maison comme à la crèche. C'est pourquoi nos échanges avec les familles concernant les besoins et le développement de l'enfant (sommeil, éveil, alimentation...) sont essentiels pour nous permettre de nous positionner en tant que relais des parents. Nous accordons beaucoup d'importance à la place des familles dans l'accueil afin de reconnaître le parent comme le premier éducateur de l'enfant.

L'organisation de l'accueil par section, nous permet de mieux respecter le rythme et les besoins de l'enfant, compte tenu de son développement et des contraintes de la vie en collectivité.

1) RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT

a) *L'importance de la qualité du sommeil*

Le sommeil est un besoin vital du jeune enfant, en ce sens qu'il est indispensable à son bon développement et à son bien-être. La qualité du sommeil est essentielle pour permettre à l'enfant de se reposer et de s'accorder au rythme plus « soutenu » de la vie en collectivité. Un enfant reposé est plus à même de tirer les bénéfices des temps d'éveil et de découverte que propose la crèche.

C'est pourquoi, sur la section des bébés, les professionnels sont attentifs aux signes de fatigue des enfants afin de respecter au mieux leur rythme de sommeil. Il nous semble important d'être dans l'échange avec les familles afin d'harmoniser les rythmes veille/sommeil de l'enfant en fonction de ses besoins. Cela est essentiel, à son bien-être car plus les rythmes sont irréguliers et plus les risques d'avoir des difficultés d'endormissement le soir, sont importants.

Concernant l'accompagnement à la sieste, nous nous efforçons de créer un environnement serein et sécurisant propice à l'endormissement. Pour cela, les enfants ont leur doudou et sucette à disposition, tandis que les professionnels proposent un temps calme (histoires, berceuses) et restent présents dans le dortoir jusqu'à ce que tous les enfants aient trouvé le sommeil. Afin de veiller à la sécurité et au bien être des enfants, l'ensemble du temps de sieste est surveillé par l'adulte.

Sur la section des moyens et des grands, le temps de sieste débute en tout début d'après-midi (13h) et le réveil est sollicité vers 15h45. A partir de 2 ans, en effet, la sieste ne doit pas être trop longue et trop tardive car elle peut retarder l'endormissement du soir et éventuellement alléger le sommeil nocturne. C'est pourquoi, à la crèche, les conditions sont créées pour favoriser un réveil en douceur de l'enfant : les stores sont relevés pour laisser entrer la lumière du jour et les portes sont ouvertes afin que les bruits ambiants réveillent en douceur les enfants. Les enfants peuvent être couchés plus tôt si besoin.

b) *L'alimentation*

Concernant la section des bébés, les repas sont proposés en fonction du rythme de chaque enfant. Les professionnels sont attentifs aux comportements des enfants afin de répondre au mieux à leurs besoins et de mettre des mots sur leurs émotions pour par exemple, les aider à patienter. Les biberons sont donnés dans les bras et les repas sont proposés dans les transats ou de petites chaises avec tablettes selon le développement de l'enfant.

Les professionnels accompagnent les étapes de la diversification en lien étroit avec la famille. La découverte de la cuillère et des premiers aliments se fait à la maison. Les professionnels prennent ensuite le relais pour favoriser une continuité dans l'accompagnement de l'enfant. De la même manière, nous proposons, aux mères qui le souhaitent, de prolonger l'allaitement à la crèche (voir le protocole d'allaitement).

Concernant, la section des moyens et des grands, deux services sont proposés à 11h et à 11h45. Pour que ce moment reste un temps de partage, les enfants sont au maximum 6 par table. Nous favorisons l'autonomie de l'enfant (poser son assiette...) et nous l'aidons lors de la prise des repas s'il en manifeste le besoin. D'autre part, nous n'obligeons jamais les enfants à goûter ou à manger un aliment et l'invitons plutôt à la découverte et au plaisir de la table. Pour cela, nous avons fait le choix

de donner le pain dès le début du repas afin de ne pas créer un enjeu autour de cet aliment. L'entrée est également laissée à l'enfant, tout au long du repas, afin qu'il puisse y revenir s'il en a envie.

L'essentiel est de faire du repas un moment de plaisir pour permettre à l'enfant de nouvelles expériences sensorielles (goût, odorat).

2) EVEIL ET ACQUISITIONS MOTRICES

Les actes de la vie quotidienne (se déplacer, manger, investir le jeu, partager, se déshabiller...) sont pour l'enfant un espace d'expérimentation et d'apprentissage. L'équipe n'a aucune exigence concernant les acquisitions et elle se refuse à sur-stimuler l'enfant pour l'atteinte d'objectifs. A contrario, il nous semble important d'accompagner l'enfant, étape par étape, pour qu'il apprenne à mieux découvrir et connaître son corps et ses compétences.

Pour cela, nous veillons à favoriser les expériences des tout-petits, chacun à leur rythme et selon leur capacités. Les bébés sont le plus souvent installés au sol, sur des tapis, pour favoriser les déplacements (rotation sur le dos puis le ventre, ramper, quatre pattes...). Nous sommes attentifs à ce qu'ils expriment afin de leur proposer un environnement sécurisant et riche de découvertes (jeux d'éveil, modules de psychomotricité, barre de maintien, miroir).

Enfin, nous veillons à encourager et à soutenir l'enfant dans ses efforts ou pour l'aider à surmonter ses difficultés en adaptant nos propositions à son âge et à son développement. Prenons l'exemple d'un enfant qui essaie de monter sur un vélo à pédales trop haut pour lui et sur lequel il n'a pas l'équilibre. Nous lui expliquons que ce vélo n'est pas adapté en lui expliquant qu'il risque de se faire mal. Nous accompagnons sa frustration en lui proposant un autre vélo adapté à ses besoins.

Enfin, il nous semble important de favoriser l'autonomie de l'enfant tout au long de journée pour lui apprendre à se déshabiller seul par exemple. Ces temps sont importants pour que l'enfant prenne confiance et que l'adulte valorise les progrès observés.

3) RESPECT DE L'ENFANT EN TANT QUE SUJET

La vie en crèche confronte les enfants à la vie en collectivité. Pour autant, il nous semble essentiel de reconnaître et de considérer chaque enfant dans le groupe. Il s'agit en premier lieu de veiller au respect de son bien-être et de sa personne. Chaque enfant est nommé par son prénom et nous nous adressons à chacun en nous mettant à leur hauteur. Les paroles adressées à l'enfant sont essentielles pour soutenir la construction de l'enfant tant que sujet.

Afin de respecter l'intimité de chaque enfant, le moment du change reste un temps privilégié entre l'enfant et le professionnel. Les enfants sont accompagnés individuellement sur des plans de changes. Les petits toilettes ou le pot sont proposés aux enfants qui débutent l'acquisition de la propreté. La salle de change reste un espace préservé des visites extérieures, seuls les professionnels y ont accès en présence des enfants.

Nous veillons également à ne pas créer de stéréotypes fille/garçon. Les enfants ont par exemple, accès à tous les types de jeux (poupée, dinette, voiture, déguisement) qui participent à leur construction. Nous soutenons chacun dans leurs découvertes et expériences.

IV - FAVORISER UNE QUALITE D'ACCUEIL

1) CADRE D'ACCUEIL

En premier lieu, il est important que les familles adhèrent au règlement de vie de la structure et se l'approprient pour s'inscrire dans un engagement réciproque avec les professionnels. La définition d'un cadre clair et repérable est pour tous est une condition sine qua non à la reconnaissance de la place de chacun, familles et professionnels, dans l'accueil des enfants. Il est important que les enfants comme les parents reconnaissent les spécificités du lieu d'accueil.

C'est pourquoi notre démarche d'accompagnement s'effectue dans le temps et commence dès l'inscription de l'enfant à la crèche. Les échanges téléphoniques puis la rencontre avec la directrice sont essentiels en permettant aux familles de mieux connaître le fonctionnement et les valeurs de la structure, de mieux comprendre les contraintes de la collectivité mais aussi d'exprimer leurs inquiétudes ou leurs questionnements. De la même manière, les temps d'accueil sont importants pour échanger avec les professionnels et construire progressivement une relation de confiance avec l'enfant et sa famille.

2) PLACE DE LA FAMILLE

Il nous semble important pour le bien-être de l'enfant, d'inscrire la relation dans l'échange avec sa famille afin de considérer ses besoins et son développement. Le parent est le premier éducateur de l'enfant et reste décisionnaire pour son enfant. L'équipe se positionne comme relais des familles pour accompagner ensemble l'enfant.

La continuité d'accueil est un axe important de notre projet dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille. Dans cette optique, nous veillons au respect et au non jugement des choix éducatifs des parents. Afin d'instaurer et de préserver une relation de confiance avec les familles, l'équipe porte une attention particulière aux temps de transmissions lors des accueils, mais propose également des temps d'échanges plus personnalisés en présence de la directrice, de la responsable sanitaire ou de l'éducateur(trice)de jeunes enfants. Les moments d'échanges conviviaux avec les familles lors des fêtes par exemple, sont également importants pour l'équipe qui prend plaisir à les animer.

3) TRAVAIL D'EQUIPE

Le travail en équipe est au cœur de notre métier puisque nous partageons des observations et des réflexions concernant la vie de vos enfants à la crèche afin de les accompagner au mieux tout au long de leur développement. L'observation est, en cela, un outil important qui nous permet de réajuster nos pratiques aux besoins de chaque enfant et à la vie en collectivité.

Afin de garantir la qualité de l'accueil, des temps de réunions sont organisés régulièrement et l'ensemble des professionnels a accès à des formations en interne. De la même manière, notre projet s'appuie sur le respect de la transdisciplinarité et la reconnaissance de la place de chaque professionnel. Un cadre clair définit l'intervention des professionnels selon leurs compétences. L'enjeu est pour chaque professionnel de s'inscrire dans une démarche bienveillante et un savoir-être accueillant auprès de l'enfant et de sa famille.

V - LA SANTE DE L'ENFANT

Le milieu d'accueil, dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants (article. 8 du code de qualité).

L'ensemble de l'équipe oeuvre au quotidien au respect de l'intégrité de la santé de l'enfant.

La responsable sanitaire, sous l'autorité de la directrice de la structure, travaille en collaboration de la PMI (protection maternelle infantile).

1) LE SUIVI MEDICAL

a) *Le médecin référent*

Le médecin a pour fonction de garantir des conditions d'accueil tant sur le plan de la santé, de la sécurité, de l'hygiène, de l'éveil et du bien-être des enfants en complémentarité de l'équipe pluridisciplinaire. Il effectue les visites d'admission obligatoires pour les enfants de moins de quatre mois et peut à l'initiative des familles ou de la directrice effectuer des **visites médicales** complémentaires.

Ces consultations se font toujours avec l'accord et/ou la présence de la famille. Afin de garantir la confidentialité et l'intimité de l'enfant, elles se déroulent dans l'espace prévu à cet effet dans bureau de direction.

Le médecin référent conseille et accompagne les familles dans la parentalité mais il ne se substitue pas au médecin traitant de l'enfant et par conséquent, il n'a pas le droit de prescription pour l'enfant.

b) *Les vaccins*

Différents types de microbes existent dans notre environnement. Ceux ci se répartissent en deux grands groupes: les virus et les bactéries.

Des conditions sanitaires adéquates, une bonne hygiène de vie (alimentation saine, activité physique..) et des mesures d'hygiène spécifiques (entretien des locaux, lavage de mains..) permettent de limiter la transmissions de certaines maladies mais pas toutes.

Vacciner, c'est agir pour éviter l'apparition de maladies infectieuses présentant parfois des complications graves.

La vaccination consiste à introduire dans le corps une petite dose de microbes tués ou sous forme atténuée. Le corps est ainsi stimulé à activer ses défenses immunitaires dans l'éventualité où il rencontrerait réellement la maladie sous sa forme active. Certains anticorps restent présents un certains temps dans l'organisme et pour quelques maladies, la mémoire immunitaire de l'organisme de l'enfant se maintiendra durant toute sa vie.

Il est important que l'enfant puisse construire son système de défense au contact de certaines maladies infectieuses.

Le calendrier vaccinal français du Conseil Supérieur d'hygiène préconise plusieurs vaccins mais il rend le **vaccin DTP** (diphtérie, tétanos et poliomyélite) obligatoire pour l'entrée en structure collective.

La responsable sanitaire, veille à la mise à jour de ce vaccin à 2 mois, 4 mois puis aux 11 mois de l'enfant.

c) *L'observation*

Les enfants sont observés tout au long de la journée. L'état émotionnel ou physique nous renseigne sur la santé de l'enfant.

Un suivi du **poids** de chaque enfant est effectué de façon mensuelle sur la section des bébés et de façons trimestrielles sur les sections des moyens et des grands. Cette surveillance permet de contrôler la bonne évolution de leur courbe pondérale.

Les familles peuvent si elles le souhaitent consulter le poids de leur enfant en sollicitant l'équipe.

Le **développement psycho moteur** de l'enfant est également un indicateur de sa croissance. Chaque enfant évolue à son rythme et il est important de ne pas comparer les différentes progressions des enfants.

La responsable sanitaire ou l'éducatrice de jeunes enfants pourront parfois vous conseiller ou vous orienter vers les spécialistes pour diverses attitudes ou pathologies: stimuler la tonicité musculaire, aider à rectifier un port de tête, légers troubles de la vision ou auditifs...

Les **allergies** (réactions cutanées ou respiratoires qui se produisent lorsque l'enfant entre en contact avec des substances que l'organisme rejette) nécessitent la collaboration des familles: recueil de données en amont lorsque l'allergie est connue ou consultation rapide d'un médecin pour diagnostiquer et évincer la cause.

2) LES SOINS

a) Les soins d'hygiène ou médicaux

Rappelons que la crèche n'est pas un établissement de soins. Ces derniers sont réalisés de façon ponctuelle quand l'état de santé de l'enfant le nécessite et à l'appréciation de la responsable sanitaire.

Par exemple, le lavage de nez, sera effectué selon la pertinence et en verbalisant toujours l'acte.

Afin de ne pas mettre l'enfant en situation d'inquiétude en l'absence de son parent, les soins spécifiques nécessitant l'intervention d'un professionnel de santé extérieur (ex: kinésithérapie) ne pourront pas être effectués à la crèche.

b) Les protocoles

Les soins sont réalisés en référence aux protocoles élaborés par l'ensemble des responsables sanitaires de l'association l'Envol. Ces derniers réunissent les dernières mises à jour en matière de soins et d'orientation médicales (recommandations alimentaires, suivi médical...).

Un protocole d'accueil individualisé (PAI) est mis en place pour les enfants atteints de maladie chroniques ou porteurs de handicap. Il permet de définir les protocoles et les procédures à suivre pour permettre l'accueil en collectivité. Ce dernier est réalisé par le médecin traitant de l'enfant puis validé par le médecin référent de la crèche. La directrice de la structure, s'assurera que le personnel ait été informé et formé par la responsable sanitaire.

C) Les Médicaments

L'équipe recherche la collaboration de l'enfant dans le soin (aller chercher le matériel, tenir la chambre d'inhalation...). Cette démarche prend du temps et passe par l'acceptation du refus du soin de la part de l'enfant. L'ensemble des soins est verbalisé à l'enfant afin de lui faire comprendre la nécessité et l'importance du traitement pour les plus grands mais aussi d'avoir une parole rassurante pour les plus petits.

Par conséquent, un enfant ne sera pas forcé à prendre un médicament s'il le refuse.

Les médicaments seront administrés selon la prescription médicale. L'évolution de l'état de santé de l'enfant peut conduire la responsable sanitaire à adapter ou interrompre le traitement ordonné.

3) L'IMPLICATION DES FAMILLES

Le parent reste le seul décisionnaire pour son enfant. C'est pour cela, qu'il sera systématiquement informé de l'état de santé de son enfant avant toute intervention médicale. Le professionnel transmet l'information puis applique le protocole adéquat.

La famille doit pouvoir rester joignable dans l'éventualité où l'état de santé de l'enfant n'est plus compatible avec un accueil collectif, auquel cas, la directrice lui demandera de venir le chercher.

Les familles sont également tenues de fournir des ordonnances en cours de validité pour le traitement antipyrétique.

La crèche propose également des informations médicales par différents biais: affichage, fascicules mis à disposition à l'entrée, exposés sous forme d'affiches...

La responsable sanitaire, l'éducatrice de jeunes enfants, la directrice mais aussi les différents membres de l'équipe se tiennent à la disposition des parents pour échanger avec la famille sur la santé, le développement ou le bien être de l'enfant au sein de la crèche.

